

# École primaire Marcel Pagnol

8 allée Riquet  
31150 Lespinasse  
Tél / Fax : 05 34 27 29 30  
mail : ce.0310596e@ac-toulouse.fr

## PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N°3/3

**LUNDI 17 JUIN**

Étaient présents au Conseil d'école de ce jour :

Monsieur Miquel directeur,

L'équipe enseignante :

Mesdames FREMON, TERRANCLE, WYCQUART, ROUMIGUIER, MONTEIL, JEAN, OUVRIEUX, RICHARD, ROGUET, BARRE, SAINTAGNE et DOMINGUES

CLAE Mmes LOOGEN et TRISTAN.

Parents d'élèves :

Mesdames, BURGALAT, GIMENEZ, CHIESURIN, MONCHY, MERLIN, MOURGUES, CORONAT

Mairie:

Monsieur ALENCON, Maire, Madame BEN BELAID, conseillère municipale, Monsieur THIRION, coordonnateur PEDT.

Excusé(es) : Monsieur MARQUE, IEN de la circonscription, Mme Hilaire enseignante.

Heure de début : 18h

### ORDRE DU JOUR

<u>VIE DE L'ECOLE :</u>	<u>PEDAGOGIE :</u>
a) Travaux b) Sécurité c) Rentrée scolaire 2024 d) Affectations au collège e) Coopérative scolaire f) Elections parents 2024 et commission électorale	a) Projets: classes, cycles, inter-cycles

### 1- Vie de l'école :

#### a) Travaux.

Travaux réalisés :

-Nombreuses interventions sur les WC du RDC en élémentaire : fuites, WC bouchés avec bouchon important ayant nécessité l'intervention d'une société extérieure.

-Plantation de la pelouse dans la cour de récréation maternelle au printemps : validé. Cela sera fait pendant les vacances

-Petites réparations diverses.

Travaux en suspens :

- infiltrations d'eau récurrentes au niveau du toit de la maternelle. Déclaré au DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) après plusieurs demandes de travaux. Une déclaration de sinistre a été faite par la mairie au niveau de la garantie décennale. Une étude complète va être faite au moment de la réhabilitation de la maternelle.

-portes et cloisons des toilettes qui bougent énormément

-vitrages de la maternelle fissurés à remplacer: un devis a été signé par la mairie à hauteur de 12 000€, le maire précise qu'il n'y a pas de danger pour les usagers.

## **b) Sécurité :**

Le niveau de sécurité Vigipirate reste en « sécurité renforcé, risque attentat ». Le contrôle à l'entrée de l'école reste de mise

Exercice incendie réalisé le 02 mai avec les nouvelles consignes d'évacuation (évacuation du bâtiment principal vers le nouveau bâtiment et vice-versa)

Exercice PPMS (risques naturels et technologiques) réalisé le 16 mai. Le scénario choisi était « présence d'un nuage toxique ».

Rien à signaler dans le déroulement de ces deux exercices. Seul point à relever, les piles des talkies étaient déchargées, il faudra prendre l'habitude de les enlever après chaque exercice.

En termes de sécurité incendie, et suite à l'ouverture de l'extension du groupe scolaire, la commune a fait appel à une société de conseil pour la mise en œuvre des consignes incendies, dont notamment les points d'évacuation. Une restitution a été faite à M Miquel le 19 mars. Suite à cette réunion plusieurs points laissés en suspens ont à nouveau été soulevés par la direction de l'école :

-Le directeur, responsable unique sécurité incendie de l'école doit avoir les clés de toutes les portes de l'école en sa possession. Ce n'est pas le cas actuellement. La demande a été renouvelée à la Mairie et est restée sans suite. M Miquel a donc renseigné le DUERP.

-Présence de poubelles, contenant du matériel inflammable (papiers, cartons) à l'aplomb des murs du bâtiment au niveau de l'entrée de l'école. La réglementation incendie prévoit que les poubelles soient à une distance de 5 m de tous bâtiments. La demande a été renouvelée à la Maire et est restée sans suite. M Miquel a donc renseigné le DUERP. *Monsieur Le Maire précise qu'il a été demandé de les déplacer à l'extérieur de l'école (pas encore fait à ce jour).*

-Présence de meubles en palettes et de matériaux non conformes (rideaux et tapis) dans un des deux bâtiments algécos. M Miquel souhaiterait savoir si ce bâtiment est placé sous sa responsabilité incendie, auquel cas les matériaux inflammables devront être retirés dans les meilleurs délais.

*M Le Maire précise que ces algécos sont mis à disposition provisoire du centre de loisirs. Les locaux sont suffisamment éloignés des bâtiments principaux et la superficie est trop petite pour faire partie d'un contrôle de sécurité.*

## **c) Rentrée scolaire 2024**

### **Départs et arrivées:**

Mme Roguet et M Miquel quitteront l'école à l'issue de l'année scolaire. Une grande partie de l'équipe avait adressé un courrier à l'inspection pour que le directeur puisse rester sur son poste, au vu de sa gestion de l'année.

Le poste de direction n'a pas été pourvu. Aucun candidat ne l'a demandé à l'échelle du département. Ce poste apparaissait comme étant vacant.

Le remplaçant de Mme Roguet sera connu dans l'été.

Une personne supplémentaire sera nommée sur l'ouverture de classe lorsque celle-ci sera définitivement entérinée 8 juillet.

## **Effectifs :**

### **Eléments de contexte :**

Historique des remontées d'effectifs :

-Effectifs prévisionnels au retour des vacances de Pâques par rapport à la remontée d'effectifs automatique sur Onde et aux informations données par la mairie (44 PS) : 345 élèves.

-Effectifs au 03 mai : 355 élèves (augmentation essentiellement en maternelle)

-Effectifs transmis à l'IEN et à la mairie le 14 mai :

PS 48, MS 43, GS 46, CP 38, CE1 36, CE2 50, CM1 37, CM2 62 soit 360 élèves.

M Le Maire a été reçu le 16 mai par M le DASEN afin d'évoquer d'autres problématiques que les effectifs. Malgré tout le sujet a été abordé et l'administration avait alors évoqué une ouverture de classe.

-Les effectifs constatés au 03 juin sur la base des éléments visibles sur Onde étaient les suivants:

PS 55 (+7), MS 45 (+2), GS 46 (=), CP 39 (+1), CE1 37 (+1), CE2 49 (-1), CM1 37 (=), CM2 62 (=). Soit 370 élèves.

M Miquel rappelle que les effectifs visibles sur Onde sont les effectifs de l'année en cours + les élèves inscrits par la mairie ET admis par l'école + les élèves inscrits en mairie et en attente d'admission à l'école. Or il semblerait que de très nombreux parents aient attendu plusieurs semaines voire plusieurs mois entre leur premier RDV en mairie et la signature de la fiche d'admission par M Le Maire et le retour de la mairie.

Ainsi ces élèves en attente de validation en mairie n'apparaissent sur Onde qu'une fois le certificat d'inscription signé. Ceci invisibilise un certain nombre d'élèves. Parmi eux, 17 fiches d'admissions ont été signées après le 03 mai, dont 14 après le 15 mai avec transmissions à l'école les 30 et 31 mai.

Une ouverture de classe a donc été confirmée le 3 juin, puis lors du CSA du 10 juin et devrait être entérinée lors de la CDEN 8 juillet.

Le seuil pour l'ouverture d'une seconde classe est fixé autour de 373 élèves par l'administration.

Or, le 5 juin, pour la première fois, et 2 jours après la première réunion permettant de travailler sur les demandes d'ouverture de classes, la Mairie a transmis à l'école de nouveaux chiffres, bien au-dessus des chiffres sur lesquels administration et syndicats avaient travaillé. Dans l'intervalle l'école a enregistré plusieurs arrivées sur l'année en cours (2 en maternelle et 2 en élémentaire)

PS 55, MS 48, GS 48, CP 41, CE1 38, CE2 52, CM1 40, CM2 62 soit 384 élèves.

Ces chiffres ont été très rapidement corrigés le 11 juin puis à nouveau le 12 juin par Monsieur le Maire pour finalement arriver à 390 élèves (+2 en attente) soit 17 élèves au-dessus du seuil d'une seconde ouverture de classe alors qu'une seule est actée pour le moment.

### **Effectifs définitifs :**

PS 58, MS 48, GS 48, CP 41, CE1 40, CE2 53, CM1 39, CM2 63.

A noter qu'une partie de ces nouvelles arrivées n'apparaissent pas encore sur Onde et ne permettent pas, de fait, d'admettre les élèves à l'école. Ce chiffre est de 13 élèves environ.

De plus, la liste des élèves nés en 2021 envoyée par la mairie à M Miquel, et répercutés sur Onde pour transmission au DASEN en février, indique 44 élèves. Or sur ces 44 élèves, 20 ne sont pas inscrits en mairie et ne sont pas non plus visibles sur Onde comme étant à admettre.

Où-sont ces élèves de PS ? Vont-ils arriver ? Certains d'entre eux sont semble-t-il issus de fratries déjà présentes à l'école.

*Monsieur Le Maire explique que chaque année, il y a environ la moitié des enfants, entre le tableau des naissances et l'entrée à l'école, qui quitte la commune.*

Les parents redemandent si l'inspection est bien au courant de cette montée d'effectif. M Miquel explique que M l'inspecteur a les mêmes chiffres que lui à partir du logiciel Education Nationale Onde. Il est difficile de défendre le dossier d'une telle remontée.

*M le Maire indique quant à lui que l'inspecteur lui a donné comme information qu'il y aurait un comptage à la rentrée pour acter ou non une deuxième ouverture de classe.*

Il sera donc nécessaire d'anticiper cette rentrée pour réorganiser l'accueil des maternelles, l'installation des locaux et la répartition des enfants.

*M le Maire indique que Monsieur le DASEN lui avait confirmé qu'à 373 élèves il y aurait une deuxième ouverture de classe mais que Monsieur l'Inspecteur maintenait ce comptage à la rentrée.*

### **Questions et inquiétudes :**

- La marie, malgré le contexte particulièrement tendu en termes d'effectifs, à tout de même accepté 4 dérogations émanant d'élèves d'autres communes.

*Monsieur le Maire indique que deux familles habitent Bruguières du mauvais côté de la rue. Une autre dérogation a été acceptée en raison de difficultés familiales. La situation de la 4<sup>e</sup> famille n'est pas précisée.*

*Monsieur Le Maire rappelle également que les dérogations sont à la discrétion du Maire. Mme Ben Belaïd précise qu'il y a peut-être eu des dérogations refusées.*

-Une étude d'impact sérieuse a-t-elle été réalisée en amont pour avoir une idée de la quantité de nouveaux élèves à inscrire à l'issue des livraisons ?

*Monsieur le Maire indique que plusieurs études d'impact ont été faites avec des résultats différents. Il est donc difficile d'anticiper. Il précise également que la mairie a anticipé en réalisant un nouveau bâtiment avec trois classes supplémentaires.*

*Les livraisons de logements ont été effectuées, M le Maire indique qu'il n'y aura peut-être pas de hausse d'effectifs l'année prochaine.*

*Les logements de logements Altéa : Monsieur Le Maire ne fait pas partie de la commission d'attribution des logements. Les attributions se font au fur et à mesure. Des logements ont été attribués encore la semaine dernière et nous ne savons pas s'il y aura d'autres arrivées à l'école. L'inspection académique est alertée depuis 2020. Aucune vue sur les bailleurs privés pour les nouvelles inscriptions mais traditionnellement, il y a beaucoup d'inscriptions dans l'été. Monsieur le Maire précise qu'il pourrait y avoir jusqu'à 400 élèves à la rentrée.*

-Le calendrier choisi pour faire remonter la hausse des effectifs est particulièrement maladroit puisque postérieur aux deux premières réunions permettant de statuer sur les ouvertures de classe.

-L'ouverture d'une deuxième, peut-être même d'une troisième classe est indispensable au regard des effectifs. La Mairie est-elle prête, le cas échéant, à être réactive sur l'achat du mobilier, et le déblocage de fonds pour les commandes en matériel ?

*Budgétairement, la mairie est prête pour l'ouverture de deux classes. Elle attend maintenant le choix de la structure pour la rentrée 2024, afin de savoir le type de mobilier qu'il sera nécessaire de commander.*

*Tout le monde est mobilisé pour essayer d'anticiper une deuxième ouverture sans attendre la rentrée.*

*Les parents sont prêts à soutenir l'hypothèse d'une seconde ouverture, en collaboration avec la mairie, en envoyant des mails ou en envoyant une délégation auprès de l'Inspection.*

*Au niveau des investissements : le budget est calculé à partir des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier de l'année civile. S'il y a un léger dépassement (budget pour 355 élèves), le maire validera. Il pourra ajouter un peu mais il faudra rester raisonnable.*

*Néanmoins le delta entre les 355 élèves budgétés et les 390 à 400 prévus est conséquent du point de vue de l'équipe enseignante.*

-Qu'en est-il d'un budget propre aux ouvertures de classe (matériel de manipulation, livres, fournitures supplémentaires pour un fond de classe...)?

*M le Maire demande de proposer un projet pour étudier un financement supplémentaire pour l'ouverture d'une ou deux classes.*

-Plusieurs déménagements de classes sont à prévoir. La mairie sera-t-elle en capacité de les réaliser ? Si oui quand et dans quelles conditions ?

*Monsieur le Maire indique que les enseignants mettront en carton et la mairie déménagera les meubles et les cartons. Le déménagement est prévu la deuxième quinzaine de juillet. Les cartons seront envoyés dès que*

*nous saurons qui déménage. A l'étage, il sera nécessaire de favoriser les grands (élémentaire) et éviter les maternelles.*

-Avec deux ouvertures de classes en maternelle, deux ou trois classes de maternelle seraient sans ATSEM. La mairie a rappelé son impossibilité à recruter. Qu'en sera-t-il de la qualité d'accueil en organisant la rotation de 4 ATSEM sur 6 classes ? Les absences de Mme Ayrat seront-elles compensées comme cette année par Mme Barhouni ou une autre personne ?

*M le Maire précise que si Mme Ayrat est absente, elle sera remplacée. Il ne pourra y avoir plus de 4 ATSEM à la rentrée. Les différentes hausses de prix (énergie, ...) impactent fortement le budget de la commune. Il est nécessaire de restreindre les budgets, et tous les services doivent faire des efforts. M le Maire indique qu'il n'y a pas la possibilité de financer une 5ème ATSEM et ne peut pas s'engager pour les années suivantes.*

-Les classes disponibles dans le nouveau bâtiment pour accueillir les nouveaux élèves seront-elles dotées de tableaux numériques ? Si oui quand et combien ?

*Chaque classe ouverte sera dotée d'un TNI. Les TNI actuels seraient déménagés pour doter toutes les classes élémentaires. La dotation de TNI pour les maternelles n'est pas prévue cette année.*

-La mairie sera-t-elle en capacité de recruter des AVL pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap sur les temps périscolaire ? En effet, 3 élèves nouvellement inscrits auront un accompagnement individuel dont certains sur tous temps scolaires et périscolaires.

Lors du premier conseil d'école M Marque, Inspecteur, avait demandé à la mairie la possibilité de recruter une AVL afin de permettre de récupérer le temps d'accompagnement périscolaire vers le temps scolaire. L'année prochaine, le nombre d'AESH devra passer de 4 à 7 ou 8. Il est peu probable que le rectorat soit en capacité d'affecter 4 nouveaux AESH. Lorsque l'accompagnement est mutualisé, un AESH peut accompagner 4 élèves. Il est nécessaire de compter une AESH par élève pour les élèves avec un accompagnement individualisé. Il ne sera pas possible pour le directeur, en charge de réaliser les emplois du temps des AESH, de continuer à dédier du temps d'accompagnement sur les temps périscolaires. Ces élèves non accompagnés à la cantine et au CLAE pourront-ils continuer à fréquenter la structure ? Si oui dans quelles conditions ?

*Monsieur le Maire indique que le temps des AESH sur le temps périscolaire est financé par l'éducation nationale. C'est à Monsieur l'inspecteur de trouver du personnel afin d'accompagner les enfants sur le temps périscolaire.*

*Si les AESH ont des contrats de 24h, M Miquel priorisera l'accompagnement des enfants sur le temps scolaire et non périscolaire.*

En tout état de cause la difficulté est immense pour les enseignants afin de se projeter sur une structure d'école dans laquelle les élèves pourront être mis dans des conditions d'apprentissages favorables à leur épanouissement. L'équipe n'est pas encore en capacité de se positionner sur une structure de classe cohérente dans laquelle le nombre moyen d'élèves dépasserait 30 élèves avec 5 classes en maternelle.

La décision suivante a été arrêtée :

-6 classes de maternelle (dont une ouverture et le poste de PES) avec une moyenne de 25.6 par classe et le respect de la contrainte de 24 élèves en GS :  
3 classes de PS MS, 1 classe de PS MS GS, 1 classe MS GS, (5 classes qui se partageront donc 4 ATSEM)  
1 classe de GS sans ATSEM.

-8 classes en élémentaire avec une moyenne de 29.5 par classe, sans possibilité de respecter la demande ministérielle de 24 élèves en CP et CE1. (CP, CP-CE1, 2 CE1-CE2, CE2-CM1 et 3 CM1-CM2)

Cette structure d'école nous permettra de pouvoir nous adapter facilement en cas d'ouverture de classe tardive tout en limitant l'impact sur les élèves.

## d) Affectations au collège

Cette année, il y avait 47 élèves inscrits en CM2 :

- 31 sont allés dans le collège public de secteur, le collège François Mitterrand pour la majorité.
- 13 sont allés dans un collège privé.
- 3 élèves déménagent.

Les élèves et les enseignantes de CM2 se rendront au collège le 24 juin. Cette journée sera l'occasion pour les élèves de se familiariser avec leur futur établissement et pour les enseignants d'assurer la passation d'informations auprès des collègues du secondaire.

## d) Coopératives scolaire

### maternelle :

Dépenses : graines de baobab qui n'ont pas germé (en urgence, Midiplant a offert 1 plant de basilic pour chaque élève), 1 médaille pour chaque enfant pour les olympiades, un nouveau trampoline pour la motricité.

*Solde en fin d'année : 5915.11€ assez élevé mais anticipation de la hausse des effectifs à la rentrée.*

Dépenses	Montant	Solde
Solde disponible sur le relevé du 17 avril 2024 :		10 098.44€
Rugby fauteuil (9 classes)	- 790.00	9308.44
Sortie à Bouconne (3 classes : CP ; CP/CE1 ; CE2)	- 897.50	8410.94
Sortie à Toulouse (classe de CE2)	- 258.00	8152.94
Quai des Savoirs et Toulous'énigmes : 96€ + 162€		
Forteresse de PENNE (4 classes de CM1/CM2) (sur 2 journées distinctes à venir : 2 x 521€)	- 1042.00	7110.94
Probables achats pour la journée « sportive » de fin d'année (boissons, gobelets...)	-100.00 (estimation)	7010.94
Prise en charge des repas des CM2 lors de la visite du collège	-130.00 (estimation)	6880.94 (solde estimé à la fin de l'année)

### Elémentaire

La sortie de 675€ pour la cité de l'espace avait déjà été comptabilisé au dernier trimestre.

## f) Elections parents 2024 et commission électorale

Les textes prévoient que la commission électorale puisse être désignée lors du dernier conseil d'école. Dans le contexte actuel de non remplacement du directeur cela ne semble pas judicieux.

Cette commission se réunira à la rentrée afin de préparer les élections. La date sera donc fixée ultérieurement.

A la rentrée, les modalités de scrutin pourraient changer :

Un vote dématérialisé pourrait être mis en place. Quelle est la position de la mairie de ce point de vue?

*Il n'y a pas encore de retour mais l'Education Nationale a beaucoup d'exigences sur la cybersécurité et cela nécessite un financement.*

## **2. Pédagogie**

### **Projets: école, classes, cycles, inter-cycles**

#### *Des projets à l'école*

**Projet musique :** intervention de Monsieur Longchamppt dans toutes les classes de maternelle et d'élémentaire. Enseignants et parents soulignent la grande qualité du travail accompli par M Longchamppt durant toutes ces années. Malheureusement M Longchamppt quittera la région l'année prochaine. Sera-t-il remplacé ?

Monsieur le Maire indique qu'il y a un contrat avec les CMR, il devrait donc être remplacé (il faudra demander au CMR de revoir le contrat pour couvrir l'ensemble des classes)

**Médiation par les pairs/gestion des émotions :** une dizaine d'élèves de CE2 a été formé sur les temps d'APC. La médiation fonctionne sur les temps scolaire et périscolaire même si l'ALAE n'a pas souhaité solliciter les élèves formés par l'école pour ce faire. L'ALAE indique qu'il n'a pas reçu la liste des élèves formés. M Miquel Rappelle que la Mairie et l'ALAE n'ont pas souhaité s'associer au projet CNR autour de la médiation.

#### **Conseil des élèves**

Un nouveau conseil d'élèves a eu lieu depuis le dernier conseil d'école. Les demandes des élèves ont pour l'essentiel concerné l'aménagement des espaces de l'école. Ces demandes ont été remontées à la mairie mais sont restées sans suite pour le moment.

*Mme Ben Belaid indique que les demandes des enfants ont été étudiées en commission : des bancs avaient été installés mais l'école avait demandé à les enlever (l'équipe enseignante estime que cela est très ancien). Pour des questions sécurité ils avait été retirés. La mairie ne souhaite pas les remettre. A la demande collective des parents, des enseignants et des élèves, il accepte réexaminer la demande pour 2025.*

*Les bacs à fleurs : refusés pour des questions de sécurité. La seule demande qui pourrait être acceptée : Fontaine à eau. Mais il faudra voir où l'installer en fonction du branchement, de l'évacuation.*

Une dernière réunion n'a par conséquent pas pu se dérouler n'ayant pas connaissance des éléments ci-dessus pour travailler. En revanche les commissions CLAE et cantine se sont réunies sous l'égide du CLAE pour organiser la journée spéciale qui se déroulera sur le temps scolaire notamment.

**BCD :** Mme Béges est intervenue dans certaines classes. A ce jour aucun projet pédagogique n'a pas été rédigé par ou avec Mme Béges, et par conséquent validé. Ces interventions devront donc se limiter à une seule séance.

#### **Climat scolaire :**

L'équipe a déposé un projet CNR afin de demander des financements en termes de dotation et de formation notamment. La mairie n'a pas souhaité s'inscrire dans ce projet.

Pourtant M Miquel rappelle que le contexte inhérent à l'école avec des arrivées importantes sur toute l'année nécessite de son point de vue qu'un projet autour d'un climat scolaire serein puisse être fonctionnel afin de permettre d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions et de construire des savoirs être partagés par tous.

Plusieurs associations ont été sollicités et sont prêtes à intervenir. Elles attendent une validation du projet. Pour le moment nous n'avons pas eu de retour concernant cette validation.

#### **Olympiades de fin d'année :**

Jeux sportifs sous la responsabilité des enseignants en lien avec le CLAE, et les parents le 2 juillet 2024.

## - Projets : classes, cycles, inter-cycles

- *Des projets dans les cycles.*

### **Cycle 1**

Travail autour des émotions

Projet « tour du monde » et JO pour toutes les classes du cycle.

Sortie de fin d'année au zoo.

Intervention de l'infirmière scolaire sur l'hygiène (sommeil, dentaire, écran..)

Spectacles de fin d'année (chants et danses)

### **Cycle 2**

Rugby fauteuil

Mobility Pass avec la police municipale.

Classes de CP : temps d'échange avec les seniors (gouter et jeux)

Cross

Sorties de fin d'année

Intervention de l'infirmière scolaire sur l'hygiène (sommeil, dentaire, écran..) très adaptée aux élèves. L'équipe la remercie. Si elle reste, les enseignants souhaiteraient qu'elle intervienne à nouveau.

Spectacle de fin d'année

### **Cycle 3**

Rugby fauteuil

Mobility Pass avec la police municipale.

Initiation aux gestes de premiers secours pour les CM1

Sorties de fin d'année

Cross

Spectacle de fin d'année

**La séance est levée à 20h08**

### **Signatures :**

Président du conseil (M. Miquel Fabien)



Secrétaire du conseil (Mme Barré Rozenn)

